



Enseignement catholique : **négociation conventionnelle PSAEE**

La Fep-CFDT ne signera pas les projets de texte proposés

La négociation suite à la dénonciation partielle de la convention collective par le collège employeur, visant à dresser un accord de substitution, a été longue et laborieuse et a été accompagnée, au vu de la faiblesse des propositions faites par le collège employeur, de diverses mobilisations de personnels, les dernières ayant eu lieu la semaine dernière.

Rappelons que cette négociation faisait suite à une autre négociation tout aussi longue et laborieuse sur de nouvelles classifications et que cette dernière a débouché sur un accord dont la malencontreuse application a laissé nombre de salariés plutôt amers et méfiants.

La période légale permettant aux partenaires sociaux de trouver un accord s'achève le 14 décembre. La négociation s'est achevée le 7 décembre et des projets d'accord ont été soumis à un accord de principe des organisations syndicales.

La Fep-CFDT, bien que constatant certaines avancées en fin de négociation, estime néanmoins que le compte n'y est pas. N'en déplaie à certains partenaires, plus prompts à tenter de dénicher les intentions secrètes de notre organisation qu'à œuvrer en faveur des personnels, la Fep a toujours affirmé qu'elle refuserait ce qui lui apparaîtrait comme une régression sociale.

Elle agit par conséquent tel qu'elle l'avait annoncé en refusant d'acter l'ensemble des propositions faites par le collège employeur et ce, en phase manifestement avec l'attente majoritairement exprimée par les personnels. Une consultation publique a été ouverte le 7 décembre et s'achèvera le 19 décembre.

Paris, le 13 décembre 2012